

## **APPUI AU REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ – INVESTISSEMENTS FAVORISANT UN MODE DE VIE SAIN**

**Delson, le 14 février 2017** – La politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, a pour objectif que 90% des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

La Ville de Delson appuie le Regroupement pour un Québec en santé et demande, par le biais d'une résolution du conseil municipal, au gouvernement du Québec de :

1. Poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et Québécois :
2. Investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

Une copie de la résolution 33-17 concernant l'appui au Regroupement pour un Québec en santé adoptée lors de l'assemblée ordinaire du 14 février 2017 a été acheminée au député de notre circonscription, M. Richard Merlini, au ministre des Finances, M. Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Mme Lucie Charlebois et au premier ministre, M. Philippe Couillard.

- 30 -

*Pour de plus amples informations :*  
Service des communications  
450 632-1050, poste 3500